Master Ethnologie

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Ethnologie. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02029044

HAL Id: hceres-02029044

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029044

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES
Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master
Ethnologie

Université de Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 03/10/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Hommes et de la société

Établissement déposant : Université de Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Transformation des sociétés contemporaines* de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS) comprend trois spécialités : une spécialité à finalité exclusivement recherche et deux spécialités à double finalité recherche et professionnelle. La première année de master (M1) est commune aux trois spécialités.

La spécialité *Changement politique, pouvoir, productions culturelles* s'étale sur le M1 et la deuxième année de master (M2). Elle a pour objectif de préparer les étudiants à l'analyse des modalités de production et d'expression du politique et du pouvoir, mais aussi des processus de déconstruction et de reconstruction des identités collectives.

La spécialité *Patrimoines* est une spécialité à double finalité recherche et professionnelle, offerte à partir du M2. Elle entend former des professionnels capables d'appréhender et de traiter la multiplicité des situations auxquelles sont confrontés aujourd'hui les métiers de la culture, métiers en devenir, principalement dans le domaine du patrimoine, des musées, dans un temps où la notion de patrimoine a connu des extensions très importantes (patrimoine industriel, paysages, parcs naturels, par exemple).

La spécialité *Eau, sociétés et développement durable - gestion sociale de l'eau et médiations institutionnelles* (ESDD-GSEMI) est offerte en M2 et est à double finalité recherche et professionnelle. Elle vise à former des professionnels capables d'appréhender et de traiter la multiplicité des situations auxquelles sont confrontés aujourd'hui les acteurs de l'eau. Le contenu de la formation porte sur les enjeux de la gestion durable de l'eau, étudiés par le biais de regards croisés Nord/Sud, avec une attention particulière accordée aux pays du pourtour de la Méditerranée.

Analyse

Objectifs
Après une première année offrant un tronc commun, le master propose trois spécialités : *Changement politique, pouvoir, productions culturelles* ; *Patrimoine* ; ESDD-GSEMI. La première spécialité est à finalité recherche, la deuxième et la troisième sont à finalité essentiellement professionnelle. Les débouchés et les professions auxquels ces formations donnent accès sont bien identifiés selon les spécialités considérées. Ils sont principalement orientés vers les métiers de la recherche et du conseil, avec une spécificité très marquée pour la spécialité ESDD-GSEMI sur les métiers relatifs à la gestion de l'eau. Il s'agit de développer des compétences en ethnologie en associant cette science à d'autres disciplines des sciences humaines pour analyser les changements dont sont l'objet les sociétés contemporaines et leur répercussion dans le domaine de la vie politique, du patrimoine et du développement durable. Une partie des objectifs de la première spécialité : mouvements de populations, transnationalisme sont communs avec ceux de la spécialité *Migrations et altérités* proposés par le master *Sociologie : sociologie des mobilités*.

Organisation

Le M1 est commun aux trois spécialités, dont les deux spécialités *Patrimoines* et ESDD-GSEMI ne sont pas ouvertes depuis deux ans. Il vise à l'acquisition des connaissances fondamentales en ethnologie en lien avec d'autres sciences de l'homme et de la société, telles que la sociologie, l'histoire, la littérature et les arts. En M2, on retrouve pour chaque spécialité des enseignements fondamentaux et des enseignements optionnels. Il y a des carences en matière de mutualisation des enseignements avec des disciplines en dehors des sciences humaines : droit, économie, sciences, qui seraient particulièrement utiles dans la spécialité ESDD-GSEMI. Dans les trois spécialités, l'accent est mis sur le stage et la rédaction d'un mémoire. Pour les étudiants de la spécialité *Changement politique, pouvoir, productions culturelles*, il y a une recherche de terrain de trois mois à accomplir.

Positionnement dans l'environnement

D'autres formations en ethnologie et anthropologie existent au niveau régional et sont tournées vers les sociétés contemporaines à Aix-Marseille Université (AMU) et à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Marseille en particulier. À Nice même, le master *Sociologie : sociologie des mobilités* aborde plusieurs thèmes proches de ceux traités par la spécialité *Changement politique, pouvoir, productions culturelles*. Une formation aux métiers du patrimoine existe à Aix-en-Provence. La principale originalité de ce master reste la spécialité ESDD-GSEMI et sa dimension pluridisciplinaire et internationale.
Le master est adossé au laboratoire interdisciplinaire récits cultures sociétés (LIRCES, équipe d'accueil, EA 3159) qui est pluridisciplinaire. Il existe des liens avec le monde socio-économique en particulier les musées et les institutions en charge du patrimoine ainsi qu'avec les agences de l'eau.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose de neuf enseignants-chercheurs (EC) de l'UNS auxquels s'ajoutent quatre enseignants venus de l'extérieur et 12 professionnels dont quatre représentants des musées et cinq représentants d'organismes liés à la gestion de l'eau. Les EC de la section 20 (ethnologie, anthropologie) du Conseil national des universités (CNU) sont en minorité dans cette équipe pédagogique, ce qui est paradoxal pour un master ayant l'ethnologie comme intitulé. La présence d'un seul chercheur dépendant d'un organisme public est un peu légère pour un master qui revendique des formations à la recherche dans ses trois spécialités.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs ont considérablement baissé depuis l'année 2012-2013 en première comme en deuxième année passant de 15 inscrits à 5 pour le M1 et de 15 à 4 pour la spécialité *Changement politique, pouvoir, productions culturelles*. Aucune explication satisfaisante n'est avancée pour expliquer cette baisse : départ en retraite du responsable de la spécialité *Patrimoines*, « oubli » de mention de la spécialité ESDD-GSEMI sur le site de l'université… Les taux de réussite sont de 60 % en M1 et de 70 % en M2. Le très petit nombre d'étudiants permet un encadrement important qui explique cette réussite élevée. L'insertion professionnelle est mauvaise : un en 2012-2013 et un en 2014-2015. Aucun diplômé des trois dernières années n'a continué en doctorat.

Place de la recherche

Les enseignements du master (M1 et M2) sont directement liés aux axes de recherche du laboratoire. Des séminaires de recherche avec des personnalités étrangères invitées sont ouverts aux étudiants. Les informations données dans le dossier ne permettent pas d'apprécier plus précisément la part de la recherche dans la formation.

Place de la professionnalisation

Le master veut articuler apprentissage de la recherche et ouverture professionnelle. Des professionnels issus d'institutions en lien avec les trois spécialités animent des ateliers dédiés à leurs pratiques. Ceux-ci ont pour fonction essentielle de préparer les étudiants au stage obligatoire et à la rédaction du mémoire.
Peu d'informations précises sont données sur l'orientation professionnelle des différentes spécialités.

Place des projets et des stages

Le stage est obligatoire à la fin du M2 dans une institution publique ou privée, pour une durée de trois à cinq mois. L'étudiant est suivi par deux encadrants, l'un à l'université et l'autre dans la structure d'accueil. Aucune convention ne semble exister avec des partenaires du monde socio-économique. On ne sait pas combien d'étudiants ont fait un stage ni où au cours des dernières années. Au dernier semestre les étudiants doivent effectuer un stage d'au moins trois mois dans une institution ou une entreprise sous la responsabilité d'un tuteur désigné par celle-ci. Le stage donne lieu à un mémoire qui est soutenu devant un jury composé de deux EC habilités à diriger des recherches et du tuteur de stage.

Place de l'international

Des accords Erasmus ont été signés avec l'Espagne (un), l'Italie (quatre), la Suède (un), Malte (un) et la Suisse (un). Des professeurs des universités italienne et espagnole sont venus enseigner dans la formation depuis 2011. Des conventions ont été passées avec trois universités marocaines. Parmi les résultats concrets n'est mentionné que le suivi d'un étudiant marocain en cotutelle. Rien n'est précisé quant à l'enseignement des langues sinon que les étudiants ont parfois du mal à trouver une place dans les cours de langue qui les intéressent. Beaucoup d'étudiants étrangers se seraient inscrits en M2 mais rien n'est dit quant au nombre précis et quant à l'année d'inscription. Les nombreux accords signés avec des universités étrangères ne se traduisent pas par des résultats concrets au niveau des étudiants : remontée des effectifs, développement des cotutelles, etc.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement est classique. Le master est accessible de droit en M1 aux étudiants titulaires d'une licence en sciences humaines ou sociales. Dans les trois spécialités du M2 l'admission se fait sur dossier après entretien. La réorientation en ethnologie est possible pour ceux qui le souhaitent par une mise à niveau effectuée par les enseignants en ethnologie. Il n'est pas dit si, à l'issue du M1 des étudiants s'orientent vers une autre formation ni si des passerelles sont prévues avec certaines d'entre elles.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Il n'y a pas de dispositifs spécifiques pour les étudiants salariés sauf l'inscription en examen terminal. Les cours se font en présentiel. Un enseignement de l'anthropologie audiovisuelle est assuré et plusieurs vidéos à contenu ethnologique sont consultables en ligne. En dehors de cela, il n'y a pas de tentatives de recherche d'innovation pédagogique par le biais du numérique.

Evaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants repose pour une large part sur la rédaction d'un dossier en M1 suivi par une présentation orale. En M2, un mémoire de stage ou un mémoire de recherche de terrain est soutenu en fin d'année devant un jury composé de deux EC habilités à diriger des recherches et d'un professionnel ayant assuré le tutorat du stage. Le mémoire recherche ou de stage du M2 en semestre 4 à lui seul est crédité de 28 crédits européens (ECTS). Les enseignants se réunissent en fin de semestre pour évaluer l'avancée des étudiants. Rien n'est précisé quant au mode d'évaluation des connaissances en dehors des mémoires et des stages.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les étudiants peuvent bénéficier du suivi de l'équipe enseignante à leur demande. Il existe un livret de l'étudiant qui fait état de façon précise des compétences que l'étudiant doit être en capacité de maîtriser à la fin de sa formation.

Suivi des diplômés

L'observatoire de la vie étudiante (OVE) a fourni comme seules données deux cas d'insertion professionnelle en 2012 et 2013 sur un total de neuf étudiants ayant répondu. Les informations sur ceux qui poursuivent en thèse sont imprécises. Trop peu d'étudiants (six en 2012-2013 et trois seulement en 2013-2014) ont répondu aux enquêtes de l'OVE pour que cela soit significatif. Il est envisagé la création d'une association d'anciens étudiants pour pouvoir collecter des informations sur le devenir des diplômés.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le dossier mentionne la création d'un Conseil de perfectionnement en 2015-2016. Il est composé d'EC, de professionnels et de représentants étudiants. Le système EVASYS mis en place au niveau de l'université permet l'évaluation des enseignements par les étudiants. Mais la charte d'évaluation n'est pas appliquée à ce master.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une dimension pluridisciplinaire qui pourrait s'élargir au droit et aux sciences.
- Une présence de professionnels bien identifiée parmi les intervenants.

Points faibles :

- Deux spécialités sur les trois n'ont pas ouvert depuis deux ans ce qui révèle un déficit d'attractivité de la formation.
- Des effectifs en baisse depuis plusieurs années sans qu'il y ait eu de réaction pour remédier à ce problème.
- Un faible accès au marché du travail.
- Une certaine redondance de la spécialité *Changement politique, pouvoir, productions culturelles* avec celle du master *Sociologie : sociologie des mobilités*.
- Des connaissances imprécises sur le devenir des diplômés.
- Des lacunes et des imprécisions dans la rédaction du bilan.

Avis global et recommandations :

Une réflexion doit être conduite dans le cadre du continuum licence master en anthropologie et ethnologie. En effet, cette formation peine à attirer des étudiants bien qu'elle offre des perspectives d'insertion professionnelle dans certains secteurs d'avenir comme le patrimoine ou la gestion de l'eau. La recherche a pu attirer les étudiants au cours des premières années de fonctionnement mais ce n'est plus le cas depuis quelques années. Les responsables de l'équipe pédagogique n'ont pas cherché à savoir sérieusement quelles étaient les raisons de ces baisses d'effectifs et ne font pas preuve d'un grand intérêt pour connaître le devenir de leurs diplômés.

Si les effectifs ne remontent pas, il paraîtrait envisageable de rapprocher la spécialité *Changement politique, pouvoir, productions culturelles* avec celle du master *Sociologie : sociologie des mobilités* qui connaît aussi un problème d'effectifs.

Observations de l’établissement

Université Nice Sophia Antipolis — Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES

Master Ethnologie « Transformation des sociétés contemporaines »

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014853-019652-RT

Nice, le 14 avril 2017

Chers experts, chers collègues,

L'équipe pédagogique intervenant dans le master mention Ethnologie "transformation des sociétés contemporaines" a pris bonne note du rapport d'évaluation de l'HCERES. Elle tient à remercier les évaluateurs pour leur travail, leur compte-rendu très détaillé, clair et objectif, ainsi que la synthèse effectuée dans un sens constructif.

Nous souhaiterions apporter quelques éclaircissements ou compléments d'information aux différents points qui ont été soulevés dans le rapport.

La demande faite par la gouvernance de notre université de la fusion des 2 Masters depuis 2013, celui d'Ethnologie et celui d' Anthropologie, a été entendue pour la nouvelle offre de formation. Notre future offre de formation, un seul Master, s'inscrit résolument dans une dimension internationale visant à mettre en place des collaborations avec des Universités de la rive Sud de la Méditerranée notamment marocaines facilitant ainsi la mise en place de doubles diplômes. Nous tiendrons compte les avis et suggestions des experts concernant les modalités d'évaluation et le suivi de la professionnalisation des étudiants.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique

Sophie RAISIN